



Demande d'adhésion à la Chambre Nationale des MJPM Année 2019

Référence : Statuts 2014

Je, soussigné(e),

Installé(e) à

Né(e) le

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Souhaite adhérer à la Chambre nationale des Mandataires judiciaires à la protection des majeurs, pour l'année 2019.

Je certifie :

- Être inscrit sous le numéro SIRET n°
- Détenir une responsabilité civile professionnelle garantissant mon activité de MJPM ;

Agréé en qualité de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs, depuis le

Pour le/les **département(s)** de

Le cas échéant si votre agrément le prévoit, près les **tribunaux de**

Je vous informe être déjà adhérent d'autre(s) association(s) de MJPM, à savoir :

Date :

Signature :

Je joins à ma demande une copie :

- du procès-verbal de ma prestation de serment
- attestation d'assurance RC
- Agrément

Après étude de votre demande d'adhésion par le Conseil d'administration, conformément aux statuts, vous recevrez un message électronique de confirmation. Vous pourrez ainsi valider votre adhésion par l'envoi ultérieur de votre cotisation et des documents demandés.

L'adhésion est composée D'un droit d'entrée de 30 euros

ET

- ✓ ***D'une Cotisation annuelle de 30 euros pour les attentes d'agrément.***
- ✓ ***D'une cotisation annuelle variant de 150 à 450 euros selon l'année d'agrément :***
Depuis 1 ans :150 euros - Depuis 2 ans :250 euros
Depuis 3 ans :350 euros - Depuis 4 ans et plus : 450 euros

Règlement à adresser :

- ✓ ***Par chèque*** à l'ordre de « **Chambre Nationale des MJPM** », à l'adresse suivante :
Mme COUSIN Jessica, 13 rue Auber 27440 Mesnil Verclives
- ✓ ***Par virement***, sur le compte de la Chambre Nationale des MJPM, dont les références bancaires sont les suivantes : **IBAN : FR76 1010 7001 1800 5130 3149 875**
BIC : BREDFRPPXXX